L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 22 numéro 41, 2 novembre 2007

Dans nos pages cette semaine

Atelier sur la construction identitaire

« Minorité ne veut pas dire infériorité»



Page 3

Tournoi de volley-ball

Les jeunes de l'École Allain St-Cyr se surpassent



Page 9

La semaine prochaine





Photo : Caroline Langlais

Ça prenait bien une soirée d'Halloween pour qu'un peintre français, un corbeau et le chaperon rouge tissent des liens. Soulignons les beaux efforts d'Alexandre Beaudin, Shannon Ripley et Myriam Leduc-Robert!

Deux ans après la modification de la *Loi sur les langues officielles*

L'amendement donne des résultats

Danny Joncas

OTTAWA – Invité à prononcer une allocution lors du Symposium sur les langues officielles de l'Ontario à Ottawa, la semaine dernière, le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a traité de la modification apportée à la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* et de ses résultats, deux ans plus tard.

Initié par l'ancien sénateur Jean-Robert Gauthier, ce projet d'amender la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* avait pour but d'inciter les institutions fédérales à consulter les communautés pour ensuite mettre de l'avant des « mesures positives » favorisant le développement de ces mêmes communautés et la promotion de la dualité linguistique au pays.

Or, s'il est clair que les communautés doivent participer activement à ce processus et que les institutions fédérales doivent faire preuve d'initiative, la *Loi sur les langues officielles* ne définit pas ce qu'est une « mesure positive ». Cette absence de définition claire cause une certaine confusion. Le commissaire aux langues officielles a voulu apporter quelques précisions dans son discours à Ottawa.

« Beaucoup de fonctionnaires ont d'abord été perplexes envers leurs nouvelles obligations. Et la perplexité engendre rarement l'action. Il me semblait donc important d'aider à dissiper un peu du brouillard administratif qui entourait l'application de ce que certains ont pris l'habitude d'appeler la nouvelle partie VII », indiquait Graham Fraser en introduction.

« La partie VII n'est pas une prise en charge des communautés par le gouvernement fédéral. Ce n'est pas une ingérence dans les champs de compétence provinciale. Ce n'est pas non plus une utopie », lançait M. Fraser.

« C'est une reconnaissance que le français et l'anglais sont les deux langues à l'origine du Canada d'aujourd'hui et, qu'encore aujourd'hui, elles servent à bâtir son avenir. C'est un coup de pouce concret à des communautés qui ont lutté pour acquérir des droits les plus fondamentaux : gérer leurs écoles, partager leur culture, avoir accès au système judiciaire, prendre leur place au sein de la société canadienne », enchaînait le commissaire aux langues officielles.

Ce dernier a aussi rappelé qu'il était primordial d'en faire une obligation législative, puisque les compressions de septembre 2006, qui comprennent l'abolition du Programme de contestation judiciaire, ont démontré la nécessité de pouvoir intenter des recours judiciaires au besoin.

Du nombre des « mesures positives » qu'observe le commissaire aux langues officielles depuis la modification de la partie VII, on note un échange de services entre Parcs Canada à Jasper, en Alberta, et la communauté francophone locale, un programme de formation aux cinéastes franco-ontariens de la relève qui est offert

Loi
Suite en page 2

Vue aérienne de la mine Giant

Loi

Suite de la page 1

par l'Office national du film ainsi que la mise sur pied de centres de services bilingues à Winnipeg.

« Dans beaucoup de cas, prendre des mesures positives n'est pas nécessairement lourd ou compliqué. Il peut simplement s'agir de donner accès à des salles de réunion ou à de l'équipement de télécommunication. Fournir des listes de distribution, des lieux où accueillir des événements de la communauté ou fournir l'accès à des données ou à des connaissances spécialisées. Tous ces exemples soulagent ceux qui font preuve d'appréhension à l'égard des nouvelles obligations législatives», soulignait également Graham Fraser.

Partage de l'enveloppe

Un peu plus de rigueur à la direction des langues officielles

Patrimoine canadien décide d'appliquer des mesures déjà mises en place en 2005.

Maxence Jaillet

Lors du dernier Conseil territorial des présidents et permanents (CTPP) qui a eu lieu le samedi 13 octobre à Yellowknife, la Fédération franco-ténoise (FFT) a invité la gestionnaire, Identité canadienne de Patrimoine canadien, Lise Picard, pour expliquer à l'ensemble du réseau associatif des TNO les mots d'ordre qui prédomineront dans l'évaluation des projets soumis par les organismes francophones.

Si l'allocution de Mme Picard a été une mise en contexte au niveau des changements apportés aux stratégies de financement des programmes ministériels par le nouveau gouvernement fédéral, le thème qui en est ressorti a été rigueur administrative. Mais comme le souligne Léo-Paul Provencher, le directeur général (DG) de la FFT, ce n'est pas une très grosse surprise. « Il y a eu des changements d'orientation depuis quelques années, mais les règles étaient déjà dictées, il semble juste que le gouvernement semble vouloir les appliquer », dit-il.

Grosso modo, pour la présentation des projets aux vues des subventions gouvernementales, les organismes communautaires doivent ordonner leurs dossiers suivant trois critères. L'organisation doit tout d'abord avoir un besoin financier. Ensuite la demande doit coïncider avec les objectifs du ministère. C'est pour cela que ce bailleur de fonds recommande fortement la consultation de ses agents de programmes pour aiguiller les organismes vers les buts ciblés par son gouvernement. Et finalement, le projet doit être méritant. Et c'est cette dernière partie qui secoue un peu l'équilibre du réseau associatif franco-ténois.

En effet à la lecture des demandes de subventions annuelles, les montants du partage de l'enveloppe alloués à chaque membre de la FFT n'ont aucunement changé depuis des années. Cet état qui est perçu comme un manque d'initiative par le gouvernement et motivé d'après M. Provencher par un processus de concertation entre tous les membres. « C'est un peu contradictoire, commente-t-il. Nous savons exactement quel est le montant de l'enveloppe annuelle (576 000 $), mais on nous sollicite pour établir des demandes plus élevées. Lors de notre dernier accord avec Patrimoine, nous avons insisté pour que notre table des propositions soit maintenue, comme le voulait la majorité de nos membres. Par souci de transparence, cette table évalue les demandes déposées à Patrimoine canadien, et porte des propositions sur chacune d'elle. Par la suite l'Assemblée générale annuelle de la FFT entérine les recommandations de la table des propositions, et soumet ses commentaires aux évaluateurs des projets au niveau gouvernemental. C'est ce qu'on appelle une approche collective ».

Même si cette venue peut paraître compétitive, le DG de la FFT est totalement pour l'appel au dynamisme. « Nous encourageons le bon travail, l'ingéniosité et à la réflexion pour présenter de bons projets pour la programmation 2008-2009 ».

Pour les organismes communautaires franco-ténois, c'est le 5 novembre la date limite pour déposer à la poste leurs demandes de subventions. La table des propositions pourrait se tenir en date du 15 et 16 novembre tandis que l'AGA de la FFT se déroulera le 25 novembre à Yellowknife.

Photo : Nicolas Bussières

Le guitariste de flamenco de réputation internationale, Juan Martin, était de passage à Yellowknife les 26 et 27 octobre. L'artiste espagnol a livré deux solides prestations au Northern Arts and Cultural Centre.



Nicolas Bussières et Maxence Jaillet

Les Franco-Ténois le disent

Sous l'initiative de Simon Lamoureux, un blogue intitulé « Les Franco-Ténois le disent » a été créé dernièrement pour permettre aux membres de la communauté francophones de s'exprimer sur une foule de sujets qui les concernent. Dans un contexte où l'Assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise (FFT) arrive à grands pas, les élections pour la présidence à la FFT est l'un des sujets qui a été le plus discutés depuis l'ouverture du blogue. À ce sujet, rappelons que la date limite pour le dépôt des candidatures est le 9 novembre. Jusqu'à maintenant, près d'une cinquantaine de messages ont été affichés et le créateur du blogue espère qu'encore plus de gens participeront aux discussions dans les prochaines semaines. Le créateur du blogue croit qu'il est pertinent d'offrir aux francophones des TNO un instrument pour partager leur opinion sur toute sorte de sujets et avoir le pouls des membres de la communauté. Pour accéder au site, l'adresse est le www.lesfrancostenoisledisent.blogspot.com/

Des électeurs exclus?

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, a fortement dénoncé en début de semaine une modification à la *Loi électorale du Canada* afin d'obliger les électeurs à se présenter avec une pièce d'identité contenant une adresse municipale. Ce changement pourrait priver plus d'un million de citoyens canadiens de leur droit de vote dont 7632 aux TNO selon les chiffres d'un rapport d'Élections Canada daté du 15 octobre. C'est donc pas moins de 27,76 % des électeurs ténois qui pourraient être touchés par cette mesure. Selon Bevington, ce changement fait à la hâte par les Conservateurs n'est aucunement justifié et constitue une entrave sérieuse à un droit fondamental des citoyens. Il dénonce aussi l'absence de leadership du Parti libéral et de son chef Stéphane Dion dans ce dossier.

Ça va jaser!

Le Centre des arts et de la culture du Nord (NACC) est de retour à Hay River. Cette fois-ci, l'institution de Yellowknife se déplace pour présenter une pièce de théâtre. Le club des sœurs qui swinguent (Swinging Sisters Club en version originale anglaise) est joué par trois femmes dans un décor recréant une cuisine des années difficiles de la Seconde Guerre mondiale. C'est la vie de ses femmes canadiennes qui sont restées aux pays pour le soutenir, le faire chanter et parler. La pièce sera présentée à la bibliothèque du centenaire de Hay River le mercredi 7 novembre. Pour plus d'information contacter le 867-873-4950.

Karaoké à l'AFCY

Après une première édition qualifiée de succès, l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY) et Radio Taïga vont tenir une soirée karaoké le jeudi 8 novembre lors du 5 à 7 « Je-dis en français ». Fort d'un catalogue de plus de 250 chansons et d'un équipement à la fine pointe, l'AFCY et la radio francophone comptent faire du karaoké une activité mensuelle. Vous êtes les bienvenues à venir exercer vos cordes vocales ou seulement à titre de spectateur. Plaisir garanti!

Nouvel atelier

Alpha TNO prépare un nouvel atelier pour les familles ayant des enfants de 2 à 5 ans. Tous les samedis, on lit en famille! Contes et jeux pour les jeunes enfants et discussion thématiques pour les parents. Cet atelier d'une durée de six semaines débute le 3 novembre de 10 h 30 à 11 h 30. C'est un rendez-vous ce samedi à la Garderie Plein Soleil et c'est gratuit. Pour plus d'information contactez Vicky au 920-2919, poste 256 ou écrivez à alpha@franco-nord.com. Vous pouvez aussi visiter notre site Web au www.alphatno.ca

Ateliers sur la construction identitaire

« Minorité ne veut pas dire infériorité »

La Franco-Ontarienne Lise Paiement a donné des conseils sur l'approche à observer avec les enfants en milieu minoritaire francophone.

Nicolas Bussières

L'experte en construction identitaire Lise Paiement a profité de sa troisième visite aux TNO pour conseiller les enseignants, les éducateurs à la petite enfance et les parents francophones sur les bons comportements à adopter avec les enfants dans un contexte linguistique de minorité.

Son message se résume à ceci: un jeune ne doit éprouver aucune honte à vivre en français. Au contraire, il doit être fier de son héritage francophone.

« Le mot minorité ne veut pas dire infériorité. […] Une minorité de gens gagne des médailles aux Olympiques. On les appelle des champions. Et nous autres, les francophones à Yellowknife, on est en train de se bâtir des écoles. Donc qu'on arrête de se voir comme des gens inférieurs et qu'on se voit comme des champions. Ça c'est un exemple de dialogue qu'un prof peut avoir avec ses élèves », a expliqué Lise Paiement.

La Franco-Ontarienne a ainsi profité de son atelier avec tous les membres du personnel de la Commission scolaire francophone pour suggérer des types d'approche à avoir avec les élèves. Ils étaient une quarantaine d'enseignants et directeurs des deux écoles francophones des TNO à recevoir les conseils de la pédagogue le 26 octobre dernier à Yellowknife.

Le lendemain, bien que moins nombreux, les parents ainsi que les éducatrices de la Garderie Plein Soleil ont pu découvrir l'enthousiasme et la fierté d'être francophone de Lise Paiement lors de deux autres ateliers. C'est l'Association des parents ayant droit de Yellowknife (APADY) qui avait pris l'initiative d'inviter la conférencière native de Sturgeon Falls, non loin de Sudbury.

Mme Paiement a beaucoup insisté sur la valorisation de la langue française auprès des enfants, surtout si l'enfant ou la famille a fait le choix de l'école française. « Il y a quand même une intention derrière ça qui est, non seulement d'enseigner la langue, mais aussi de créer un espace francophone où l'élève commence à s'assumer comme francophone parce qu'il vit dans un milieu qui est *anglo-dominant* », a-t-elle affirmé.

Lors de sa rencontre avec les enseignants, la pédagogue dit avoir beaucoup insisté sur la façon d'aborder cette question avec les enfants. « Parle des vraies affaires. Parle de toi et parle pourquoi [être francophone] est important pour toi et demande-leur si un jour ça va être important pour eux », a-t-elle suggéré aux enseignants, en leur rappelant qu'ils sont des modèles pour les jeunes.

« Ce qu'on essaie de faire, c'est prendre les raisons du cœur et mettre des mots dessus pour que je puisse l'expliquer avec ma tête », a poursuivi Mme Paiement, qui demeure convaincue que d'être francophone en milieu minoritaire et de le rester est un choix avant tout idéologique et non logique ou pratique.



Photo : Maxime Deschesnes

Lise Paiement a donné un atelier de formation aux enseignants des écoles Allain St-Cyr et Boréale.

Lise Paiement confie que ses représentations, au-delà de suggérer des approches et des activités à faire avec les élèves, constitue aussi un élément motivationnel pour le corps enseignant.

Le moniteur de français à l'École Boréale, Maxime Deschênes, a beaucoup apprécié l'atelier de Lise Paiement. « J'ai trouvé ça très instructif. Ça nous a beaucoup éclairés sur la francophonie dans un contexte de minorité. Ce fut enrichissant autant sur le côté méthode de travail que le côté humain », a-t-il souligné.

Isabelle Cormier-Richard, enseignant de 2e et 3e année à l'école Allain St-Cyr, a pour sa part insisté sur la grande énergie que dégage Lise Paiement. « Elle croit beaucoup en ce qu'elle fait et en ce qu'elle enseigne par rapport à la culture identitaire. Elle donne aussi beaucoup de ressources que tu peux facilement appliqué en classe », a-t-elle résumé.

Comité Action Jeunesse

Une délégation de neuf jeunes au Parlement franco-canadien

Nicolas Bussières

Pas moins de neuf jeunes Franco-Ténois découvriront les facettes de notre système parlementaire lors de la 17e édition du Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest (PFCNO) qui se déroulera à Régina du 8 au 12 novembre.

Il s'agit pratiquement d'une délégation record pour les TNO dont la représentation de jeunes dans les dernières années se limitait à trois ou quatre participants. Le coordonnateur en poste jusqu'à tout récemment, Stéphane Marien, a pris l'initiative cette année d'inviter au PFCNO tous les membres du Comité Action Jeunesse (CAJ), qui a été constitué à la fin septembre.

La nouvelle coordonnatrice du CAJ, Anik Valcourt, s'est dite elle aussi favorable à envoyer une plus grande délégation pour l'édition 2007. « Plus nous sommes de participants, mieux c'est! Ça va être une super belle expérience pour tout le monde », lance-t-elle.

L'Association jeunesse fransaskoise (AJF), qui organise l'événement, espère accueillir un total de 70 apprentis politiciens de 16 à 25 ans en provenance de la Colombie-Britannique, du Yukon, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nunavut, de Terre-Neuve-et-Labrador et, bien sûr, des TNO. Chaque province ou territoire présentera dans sa délégation un ministre, un journaliste et les autres agiront comme simple député.

Les jeunes prendront possession de l'Assemblée législative de la Saskatchewan pour la durée de l'événement et ils seront invités à débattre et se prononcer sur différents projets de loi.

« J'aime la politique, donc ça devrait être une expérience très intéressante », a confié Cloé Bilodeau qui fera partie de la délégation franco-ténoise. L'adolescente ajoute qu'elle a entendu des commentaires positifs de ceux qui ont participé au PFCNO l'an dernier et que ça lui a donné le goût d'y aller à son tour.

« C'est une belle occasion de visiter du pays et de voir comment fonctionne le parlement », a pour sa part raconté Marilyne Fisette, qui a très hâte de vivre cette expérience de voyage en groupe.

Les objectifs du PFCNO sont notamment de sensibiliser les jeunes au système parlementaire canadien et à l'actualité nationale, promouvoir la culture francophone auprès des jeunes en général et leur donner la chance de découvrir une autre région du Canada.

L'AJF explique qu'un tel type d'événement a un impact étonnant sur les jeunes qui y participent. « C'est aussi une excellente occasion d'encourager les jeunes à s'impliquer dans le développement de leur communauté. Le PFCNO est une activité forte qui est essentielle à l'épanouissement des jeunes francophones du Nord et de l'Ouest », peut-on lire dans le communiqué de l'organisme.



Photo : Nicolas Bussières

Voici les nouveaux membres du Comité Action Jeunesse qui ont été nommés en fin septembre. À l'avant, on retrouve Courtney Baker, la présidente Kathy Larrivée et Cloé Bilodeau. Rangée arrière, Jonathan Desbiens, Rémi Larrivée, Laurra-Anne Robert Parisella et Marilyne Fisette. (Absent de la photo, la vice-présidente Lydia Guthrie et Chantay Boulanger-Rowe).

Éditorial


Alain Bessette

Un *pep talk*, ça fait parfois du bien

Le passage récent de Lise Paiement dans les TNO aura ragaillardi l'enthousiasme de plusieurs intervenants ténois du milieu de l'éducation en français. Son message visant à souligner les aspects positifs du bilinguisme et la fierté que l'on doit tirer d'être francophone tombe toujours à point. De plus, les artisans de l'éducation en français qui formaient une bonne partie de son auditoire sont au premier rang pour aider à contrecarrer chez les jeunes francophones les perceptions négatives véhiculées par la majorité.

L'infériorisation d'une minorité vient parfois de ses rangs, mais plus souvent qu'autrement ce sont les majorités qui ont tendance à dénigrer leurs minorités. Et ce phénomène dépasse la simple relation anglais français. Il se retrouve partout :

- au niveau des minorités religieuses. On n'a qu'à lire les énormités qui sont énoncées dans la controverse sur les accommodements raisonnables;
- au niveau des minorités gais qui sont souvent perçues comme des citoyens de seconde classe;
- au niveau des minorités ethniques, qui sont souvent accusées de tous les maux du monde.

Que dire maintenant des majorités ethniques (comme les autochtones dans les TNO) qui sont traitées en inférieures par sa minorité ethnique…

Mme Paiement rend un service inestimable aux communautés francophones qu'elle rencontre dans ses tournées, mais le gros du travail pour renverser la situation nous revient. Il faut que le message qu'elle nous lance sorte de nos réunions, qu'il apparaisse sur la place publique et qu'il s'adresse à l'interlocuteur le plus coriace, les membres de la majorité.



Photo : Maxence Jaillet

Katherine Lenoir tient un ruban géant confectionné par l'ensemble de l'école Boréale, fixé au mur pour la cérémonie.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette **Correction d'épreuve :** Simon Lamoureux
Journalistes : Nicolas Bussières et Maxence Jaillet **Adjointe administrative :** France Benoît

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Hay River rend hommage à Christopher Worden

Un frère est tombé, jamais il ne sera oublié

Une cérémonie essentielle pour la communauté s'est déroulée à l'aréna de Hay River.

Maxence Jaillet

C'est le samedi 27 octobre que la page s'est tournée! La ville de Hay River a rendu un hommage remarquable au gendarme Christopher Worden permettant aux mémoires de se remplir du souvenir de cet homme souriant, épanoui et dévoué au bien-être des gens. Alors si cette communauté a pu faire le deuil de cette disparition, il reste la détermination de toute une population de ne jamais oublier et de combattre ensemble les causes de cette tragédie.

La cérémonie a eu lieu sur le parterre recouvert de la patinoire, permettant ainsi à un grand nombre de personnes d'assister aux témoignages ou aux réflexions religieuses d'une quinzaine d'intervenants. Le tout a commencé par une ouverture au violon et au piano, permettant aux gens de s'installer, et aux gendarmes en uniforme de se décoiffer. Cette musique pesait le poids du silence, du vide pour traduire ce souffle d'honnêteté qui ne fait plus parti de la communauté.

Le gendarme de la GRC Jesse Gilbert en confiant à l'assemblée quelques anecdotes sur son ancien collègue, a noté le sens de l'humour développé de Chris comme il l'appelait. Il s'est aussi penché sur sa capacité à maîtriser ses émotions et l'extraordinaire niveau de compassion qu'il pouvait éprouver dans son métier de tous les jours. Christopher Worden était vraisemblablement un modèle pour ses compères.

C'est au nom de l'ensemble des gens des Territoires, que la commissionnaire adjointe Magaret Thom a présenté ses sincères condoléances à la famille, aux amis,



Photo : Maxence Jaillet

Les livres de photos de la famille Worden étaient présentés au public.



Photo : Maxence Jaillet

Famille Worden: John, Peter, Mary Ann, Michael et Cathy ont exprimé leur gratitude à la communauté de Hay River.

aux collègues et à la communauté de Hay River. Elle a tenu à spécifier qu'elle était néanmoins heureuse de voir le support démontré à tout et chacun, et que c'était la meilleure façon de commencer puis de poursuivre une route de réhabilitation.

Plusieurs membres de l'Assemblée législative étaient présents, dont le premier ministre, Floyd Roland et Jackson Lafferty le nouveau ministre de la Justice. Jane Groenewegen, députée de Hay River Sud, a présenté une toile peinte dernièrement par un artiste de Vancouver. L'œuvre qui représente un portrait de Christopher Worden se veut un hommage à sa vie et à sa mort qui ont transformé beaucoup de gens dans le Nord.

Les mots de la veuve Worden ont transporté tout ce que sa fille et elle ont perdu il y a trois semaines. Mais c'est le message d'amour, de force et de gratitude qu'elle a exprimée à l'égard de la ville qu'ils appelaient la leur, qui a donné un exemple à tous.

Après la cérémonie, les gens ont pu échanger leurs commentaires autour d'un buffet offert à tous. Peter Worden, le cadet de la famille, a révélé que son entrée dans l'aréna avec le reste de sa famille l'a surpassé un peu, mais que de se retrouver au milieu de tous ces gens n'était pas une si grosse surprise, car il savait combien son frère aimait le Nord et cette ville en particulier.

C'est une amie de personnelle de Christopher et Jodie Worden qui a confectionné le diaporama présentant le jeune homme sous toutes les coutures de ses trente années de vie. Anne Louise O'Brien qui est la femme d'un agent de la GRC à Yellowknife commente que ce fut vraiment difficile pour elle de passer à travers ce projet, mais qu'elle a voulu le terminer pour Jodie et sa famille. Mme O'Brien a déjà réalisé deux diaporamas hommages de ce genre. Elle a essayé de ne pas choisir de chansons tristes, mais plutôt des musiques ou des paroles qui rappellent la mémoire du défunt. Finalement, elle a avoué qu'elle aurait bien aimé choisir la chanson qui accompagnait le diaporama final illustrant les funérailles du gendarme le 15 octobre, à Ottawa ; «*Heaven was needing a hero* », de Jo Dee Messina.



Parlons des vraies choses

J'ai pensé qu'il était enfin temps de donner l'occasion aux Franco-Ténois de livrer leurs états d'âme en ce qui a trait aux tribulations de notre francophonie.

Comme beaucoup de personnes sont irritées, exaspérées, et par conséquent désintéressées de ce qui se passe dans notre communauté, j'ai cru bon de créer un blogue pour que l'on puisse s'exprimer librement sur des sujets nous tiennent particulièrement à cœur.

Visitez le site http://lesfrancostenoisledisent.blogspot.com/ et exprimez-vous!

Si, pour des raisons techniques, vous n'arrivez pas à publier vos commentaires, écrivez à lamoureux_se@borealis-coop.nt.ca.

Simon-E. Lamoureux
Yellowknife



Chronique TNO Santé

La saison des blues!

En hiver, quand les jours raccourcissent, nous éprouvons à un moment ou l'autre les blues de l'hiver, cette sorte de léthargie que l'on ressent au terme d'une longue période de grisaille. Pour la plupart d'entre nous, cette dépression ne dure que quelques jours, jusqu'à ce qu'une nouvelle chute de neige ou quelques rayons de soleil viennent agrémenter notre vie. Pour d'autres, il s'agit d'un trouble beaucoup plus grave. La dépression hivernale est un trouble affectif reconnu qui survient surtout en automne ou en hiver et qui peut être très débilitant. Selon Dr Edwin Tam de l'Université de la Colombie-Britannique, on ne connaît pas le nombre exact de personnes qui en souffrent.

C'est comme s'il faisait encore nuit

Les chercheurs ont établi que la luminosité influait sur le rythme circadien, l'horloge interne qui règle la majorité des fonctions de l'organisme. Deux théories sont avancées par Dr Tam. La première stipule que notre horloge interne devient déréglée, ce qui explique la fatigue, le manque d'énergie et la difficulté à sortir du lit. Une autre théorie veut que certaines personnes aient tout simplement besoin d'une bonne dose de lumière, comme elles ont besoin de protéines, de glucides et de lait tous les jours pour vaquer à leurs occupations quotidiennes.

Reconnaître les signes

On peut tous se sentir déprimés lorsque l'hiver est particulièrement long et rigoureux, mais la clé pour diagnostiquer le trouble affectif saisonnier est de reconnaître les signes chez les personnes qui en souffrent d'une année à l'autre.

Cette dépression saisonnière se caractérise par un changement d'humeur, une baisse d'énergie, de la tristesse, une libido à plat, un désir accru de sommeil, des difficultés de se concentrer, une envie excessive d'aliments réconfortants.

Les personnes atteintes de ce trouble peuvent également être angoissées et désespérées, avoir très peu d'estime d'elles-mêmes, se sentir inutiles ou être aux prises avec des sentiments de culpabilité. Certaines peuvent même être suicidaires.

Résistez à l'envie d'hiberner!

Pour chasser ce mauvais blues, vous pouvez modifier vos habitudes pour minimiser cet état dépressif.

- Sortez autant que possible pendant la journée, surtout dans la matinée ou à l'heure du midi. Si vous travaillez à l'intérieur, essayez de passer le plus de temps possible près d'une fenêtre.
- Résistez à l'envie d'hiberner. L'exercice est une bonne façon de prévenir la dépression. Faites d'une pierre deux coups en faisant du sport à l'extérieur.
- Résistez le plus possible à l'envie de manger des glucides (pain, pommes de terre, pâtes alimentaires, etc.), privilégiez du poisson gras, des légumes verts, des fruits et céréales riches en B6.
- Essayez la luminothérapie qui consiste à s'exposer à une lumière blanche intense qui rappelle celle du soleil.
- Si vous êtes toujours déprimé, consultez votre médecin.

Source: Réseau canadien de la santé

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et d'information. Pour plus de renseignement, consultez www.reseautnosante.com

Développement minier

Une formalité régionale

Le projet de la mine Pine Point semble convenir aux exigences de plusieurs parties.

Maxence Jaillet

À la suite des audiences publiques concernant le projet proposé par la compagnie Tamerlane Venture Inc. pour ré exploiter la mine de Plomb et Zinc de Pine Point qui a eu lieu le 16 octobre dernier à Fort Résolution, plusieurs intervenants ont été satisfaits des allégations fournies par la compagnie.

Située non loin du carrefour reliant les communautés de Hay River, Fort Resolution et Fort Smith, la mine de Pine Point se veut bénéfique pour la région et c'est aussi le point de vue de John Pollard, le maire de Hay River. Ce dernier, présent aux audiences, a commenté en entrevue ce qui motivait son intervention devant le public. « Nous sommes allés là-bas pour affirmer nos impressions sur ce projet. Clairement, je suis allé dire à l'Office d'examen des répercussions environnementales de la vallée du Mackenzie que nous étions en faveur de la réouverture de la mine dans les conditions dans lesquelles la compagnie Tamerlane prévoit l'opérer. En ce qui concerne la ville, notre plus grosse question était le transbordement de matériaux entre les camions et les trains, et nous sommes satisfaits de la façon dont Tamerlane et CN ont projeté de travailler. Bien sûr il faudra assurer un suivi et faire place aux rectifications pour améliorer cette activité, mais pour la ville de Hay River, le projet semble bon au niveau environnemental. Nous pouvons approvisionner les lieux en eau, et gérer leurs égouts et déchets dans nos installations. Nous établirons ce service à un prix en ayant l'assurance qu'aucun déchet ne serait toxique », affirme-t-il.

Le maire de Hay River déclare que si le projet est favorable au secteur de l'emploi, il le sera aussi au niveau économique. En effet, Pine Point utiliserait la même source d'électricité que les quatre villes situées au sud du Grand lac des Esclaves. Il pense qu'avec un autre client sur cette ligne, le coût de l'électricité ne risque pas de s'enflammer dans le futur. « C'est le barrage hydroélectrique de la rivière Taltson qui distribue l'électricité dans notre région, nous pensons que l'arrivée de Tamerlane rend plus viable le projet d'expansion du barrage. Nous pensons vraiment que la réouverture de la mine peut être bénéfique à cette région. Et tout ne sera pas pour le Hub, il y aura des bénéfices pour toutes les communautés. Finalement, nous supportons ce projet dans son cadre régional », achève-t-il.

De nouvelles méthodes

Si le site de la mine est un terrain connu, les techniques d'exploitation que veut développer la compagnie de la Colombie-Britannique sont nouvelles et doivent faire leur preuve. Même si personne encore ne peut assurer de leur rentabilité, ce sont bien ces nouvelles technologies qui permettent au projet d'avancer si aisément à travers l'opinion des intervenants. Le meilleur exemple reste la satisfaction de la Première nation Deninu K'ue de Fort Résolution qui soutient un développement responsable. Tom Unka, le gestionnaire de l'environnement pour cette bande du territoire Akaitcho, relate que leur première préoccupation est l'eau. « L'eau représente notre moyen de subsistance, dit-il. Il semble que l'exploitation de minerais pour ce projet se situe loin du lac et des cours d'eau. Ils veulent utiliser de nouvelles méthodes pour empêcher l'infiltration d'eau dans l'espace de forage. Ainsi, ils ne déplaceraient pas une masse d'eau souterraine aussi importante que ce l'a été avec la mine Cominco des années 60 à 80. Je me souviens de beaucoup de trappeurs qui ont perdu leur territoire de piégeage, car l'eau pompée de l'exploitation à ciel ouvert était reconduite dans la nature se qui endommageait les écosystèmes. L'hiver, les sentiers dans certaines baies de notre territoire étaient impraticables, car la glace était trop faible. Enfin, nous posons beaucoup de questions pour nous assurer que l'impact de leur production est minimal sur l'environnement et la faune. Ils peuvent nous donner toutes les bonnes réponses pour maintenant, mais ils ne peuvent pas répondre pour les changements qui vont s'opérer dans quatre ans. Il faut spécifier que nous travaillons avec cette compagnie pour supporter nos responsabilités au niveau environnemental. Nous ne bénéficions aucunement de ce développement, nous voulons simplement nous assurer qu'ils ne créent pas un désastre ».

Pour conclure, Tom Unka révèle qu'il ne voit pas ce projet avec des dollars dans les yeux. Il revendique qu'il reste encore deux ans de travail pour affiner tous les détails, mais que vu la petite échelle du projet et l'excellent dialogue entretenu avec Tamerlane, il n'envisage pas de mettre du plomb dans l'aile à la réouverture de Pine Point.

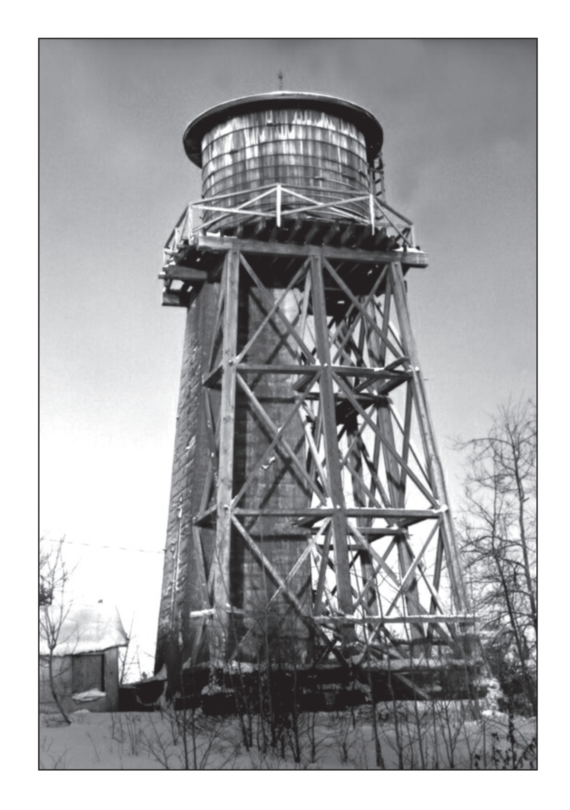
Pine Point

Historique

Le site de Pine Point a été source d'intérêts pour les compagnies minières dès la fin du XIXe siècle. En 1898, plusieurs concessions minières sont déposées sur les affleurements oxydés de sulfure particulièrement concentré de la région. Après la seconde Guerre mondiale, la compagnie Cominco Ltd entreprend les premières explorations majeures sur le site de 1948 à 1955. Durant les quatre années précédant le début des opérations minières de 1964, le gouvernement construit un chemin de fer reliant la mine au réseau ferroviaire partant de Hay River, et Northern Canada Power érige le barrage hydroélectrique de 21 Mégawatts. La production se déroule pendant 23 ans sur le gîte de Plomb-Zinc de type Mississippi-Valley considéré comme un des principaux districts miniers de métaux de base au Canada avec des réserves par rapport aux ressources du pays d'environ 9 pour cent pour le Plomb et 6 pour cent pour le Zinc.

Pine Point est devenu un peuplement au niveau territorial en 1970. Écoles, caserne de pompiers et commerces, tout était présent pour cette population de 1200 personnes à son plus haut. Mais l'économie de Pine Point ne reposait que sur la mine, et quand celle-ci a fermé en 1987, il n'a fallu que quatre ans pour que le site soit déserté. Les installations de broyage et de concentration du minerai, la voie ferrée, les maisons, tout a été démonté.

En 2001, la compagnie Karst Investments LLC a jalonné à nouveau le site de Pine Point. Puis c'est en septembre 2004 que Tamerlane Venture Inc a acquis de Karst Invesetements LLC 60 pour cent des intérêts bénéfiques du site, Tamerlane est une compagnie minière fondée en 2000, qui développe des projets pour des métaux de base (Plomb, Zinc) au Canada et au Pérou (Cuivre). Finalement, en juin 2006, Tamerlane a complété à 100 pour cent ses parts du site de Plomb et de Zinc le plus profitable de l'histoire du Canada.



Mine de Pine Point

Périmètre de congélation

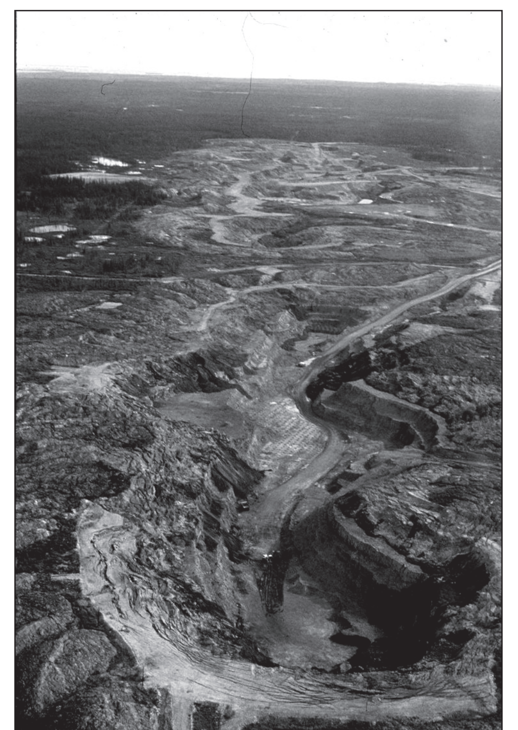


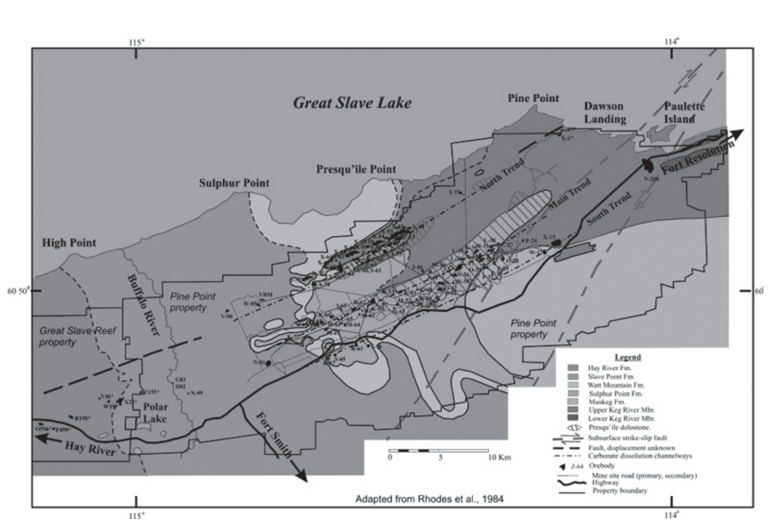
Photo: Ressources naturelles Canada

Vue aérienne des carrières creusées par l'exploitation minière effectuée par Cominco.

Maxence Jaillet

L'une des principales raisons de la fermeture de la mine Cominco a été l'impuissance de mettre en place une solution économiquement viable pour pomper l'eau d'infiltration qui ruisselait dans les carrières à ciel ouvert. La réouverture du site de Pine Point se fera en connaissance de cause. Tamerlane compte effectivement faire appel à une technique bien connue dans l'industrie des mines (la congélation des sols) mais qui sera implémentée sous une nouvelle forme (un écran entourant au complet le site de forage). Un système de tuyaux sera installé autour du site, chacun rejoindra les différentes strates souterraines bordant la zone d'extraction jusqu'à 185 mètres de profondeur. Ces tubes congélateurs permettront de transférer au terrain la température nécessaire à la transformation de l'eau en glace. C'est la circulation en circuit fermé du liquide frigoporteur (dans le cas d'une congélation à la saumure comme planifiée, c'est une solution de chlorure de calcium à base d'eau) à l'intérieur du tuyau qui permet la congélation de la colonne de sol adjacente. L'épaisseur de cette colonne gelée, augmente avec le temps et établie théoriquement une forte barrière, imperméable à l'eau souterraine.

Les avantages de cette méthode cités par la compagnie sont multiples. Non invasive pour l'environnement, deux fois plus fort que le béton, élimine l'obligation de déporter d'énormes volumes d'eau à la surface, des coûts d'opération beaucoup plus abordables que le pompage et finalement des installations pouvant êtres complètement démantelés au besoin.



Quel malheur que les contraventions!



Geneviève Harvey

Pendant les nombreuses années où j'ai vécu à Yellowknife, je n'ai honnêtement pas eu de contraventions. Et l'unique que j'ai eue, je ne la méritais pas vraiment, mais bon, j'étais quand même en infraction, et j'ai payé sans regimber. Après tout, la loi, c'est la loi.

Et pendant que je restais à Yellowknife, j'ai poigné tout un ticket, un ticket qui en valait plusieurs. J'étais dans le parc national de Banff, et je venais tout juste de sortir d'une tempête de neige, où on ne voyait absolument rien, et où la circulation était très dangereuse. J'avais roulé ainsi pendant un bon moment, en direction de Banff, en provenance d'Edmonton, via Sylvan Lake, et quand il a cessé de neiger, que le soleil est apparu, il m'a semblé normal de peser sur l'accélérateur. À quel point? Pas mal trop, si je me fie à la contravention de 255 $ que j'ai eue quelques minutes plus tard. La visibilité est à son meilleur; la circulation est plutôt réduite, en ce dimanche matin, encore assez tôt; le soleil brille de tous ses feux après la tempête que je viens de me taper; la musique de Zachary Richard joue allégrement et hop, un barrage de policiers, un grand signal qui m'avertit de me ranger sur le côté, ce que je m'empresse de faire. D'après le policier qui me sert ma contravention, je roulais à 127 kilomètres à l'heure dans une zone du parc de … 90 kilomètres. Je ne peux pas faire autrement que de faire piètre mine et d'accepter mon ticket. Après tout, je l'ai bien mérité. Et je poursuis ma route en faisant bien attention de ne plus dépasser la limite permise. Après tout, 255 $, ce n'est pas rien.

Une autre fois, à Fort Liard, par une belle journée d'été, alors qu'il fait une superbe journée, et qu'on est entré dans le village pour aller faire le plein et aller chercher quelques provisions pour le camping qu'on fait à Black Stone, je me fais arrêter. Alors là, plusieurs infractions, petites, mais bien là : virage en U sur la route (je venais de passer tout droit de la rue où se trouve le poste d'essence), couper le trafic qui s'en vient, ma vitesse dépassait les 30 kilomètres indiqués. Donc, police et tout le tralala. Le policier vient me parler au poste d'essence, et je ne trouve pas mon permis. Finalement, tout se termine pas trop mal : je trouve mon permis, et je m'en tire avec un avertissement, que je prends très au sérieux. Et je sais bien qu'il a raison.

Il y a de ça quelques mois, je suis allée chercher une amie qui devait retourner quelque chose chez Costco que j'avais mis sur ma carte, car elle n'est pas membre. Je stationne donc devant chez elle, pendant environ cinq minutes, le temps qu'elle se prépare, et nous voilà parties pour reporter l'objet en question. On fait donc les transactions voulues, avec papiers à l'appui, et nous voici de retour devant chez elle. Comme il y a toujours le même espace de stationnement, je me stationne à nouveau au même endroit, mais une heure plus tard. Je rentre quelques minutes chez elle, le temps de prendre un café (environ 15 minutes) qu'à ma sortie, je me retrouve avec une contravention. L'agent prétend que je suis stationnée à cet endroit depuis plus d'une heure, alors qu'entre temps, nous sommes allées au magasin. Quand il est passé la première fois, ma voiture y était, et une heure plus tard, elle y est à nouveau, sauf qu'elle n'y était pas pendant le temps que nous sommes parties. J'ai une preuve, le coupon-caisse du magasin, avec l'heure inscrite dessus, le tout à mon nom. J'ai ma preuve et je décide de contester. De toute façon, je suis non coupable, et pourquoi je payerais? En plus, j'ai mon témoin : ma copine avec qui je suis allée au magasin. Je retourne donc la contravention, disant que je la contestais. Plusieurs mois après, soit il y a deux semaines, je reçois un avis de comparaître à la cour municipale. Petit hic! La date de ma convocation, je ne serai pas à Québec, mais en voyage. Donc, j'appelle à la cour pour demander ce que je peux faire.

Je dois renvoyer le papier par fax, et préciser les raisons pour lesquelles je ne peux comparaître. Et si jamais je ne peux pas me présenter la date suivante qu'on m'aura assignée, le prix de la contravention monte encore. Et comme je prévois ne pas être là la fois d'après, je fais ce que la majorité des gens font : je plaide coupable, je paye l'amende majorée et je décide de me fermer la boîte. Je sais, ce n'est pas ce que j'aurais dû faire, mais devant la complexité du processus, j'ai baissé les bras, et je me suis ramassée à payer 67 $ pour une amende qui au départ était de 37 $. Et imaginez-vous donc que je suis à la retraite et que je n'ai pas à manquer de travail pour comparaître. Vous pouvez voir à quel point c'est emm…. et c'est ainsi que la plupart des gens baissent les bras et plaident coupables et payent sans rien dire, tout comme j'ai fait. J'ai rencontré plusieurs personnes qui avaient eu une contravention non justifiée, et qui ont décidé de payer, car c'est tellement plus simple que d'aller contester, avec tout le processus qui s'ensuit.

Et voilà comment on se plie sans être coupable. Et je suis certaine que vous connaissez des histoires du genre qui sont probablement encore plus intéressantes que la mienne. Mais j'avais envie de partager ça avec vous. Ça défoule!

École Boréale

Le club des Petits Journalistes

Le club des petits journalistes a été formé afin de permettre aux élèves intéressés, de troisième et quatrième années, de l'École Boréale à Hay River d'apprendre et d'expérimenter le métier de journaliste. L'équipe est formée de sept membres : Katerina Staszuk, Kayla Colomb, Sherisse Bouchard, Alexandra King, Christina Girad, Ksydalg Henry et Remo Gonzales. Ils seront aussi assistés par Maxime Deschênes, leur moniteur de français et publié par le journal L'Aquilon, qui a accepté avec enthousiasme de faire parti du projet, merci d'ailleurs pour ce privilège.

Notre but : Écrire des articles à propos de divers projets qui nous intéressent ou sur des activités scolaires faites à l'école. Nous voulons aussi faire une différence dans le journal, apporter un aspect plus jeune grâce à nos sujets. Finalement, nous voulons essayer et connaître différents métiers, comme cela nous pourrons faire de meilleurs choix de carrière dans notre avenir.

Bonne lecture!

Cueillette d'ordures sur le bord de la rivière Hay River

Le 12 octobre 2007, les élèves de troisième et quatrième années de l'École Boréale ont participé à une cueillette d'ordures préparée par leur professeur André Chabot. Ils sont donc allés marcher le long de la rivière, divisés en six groupes de quatre élèves avec un sac de poubelles par groupe. En plus d'avoir la chance de passer un peu de temps à l'extérieur pendant les heures de cours les élèves ont participé à une bonne cause. En moins d'une heure les six sacs étaient remplis et les étudiants fiers.

Suite à l'activité nous avons préparé une entrevue spéciale avec M. André Chabot, voilà les questions que nous lui avons posées. Première question : Pourquoi voulais-tu nettoyer le bord de la rivière? Réponse : « Je voulais nettoyer, car la pollution est un phénomène qui, grandissant partout dans le monde, est très mauvais pour l'environnement. Cela détruit l'habitat des animaux et des plantes et je crois que c'est notre responsabilité d'y faire attention ». Deuxième question : Quand tu étais à l'école, est-ce qu'il y avait ce genre d'activités où les élèves apprennent à respecter la nature? Réponse : « Il y en avait, mais c'était différent, quand j'étais jeune la détérioration de l'environnement n'était pas une préoccupation, car on la voyait moins ». Troisième et dernière question : Est-ce que ça te rend triste de voir toute cette pollution dehors? Réponse : « Oui, car j'aime beaucoup la nature et marcher en forêt, cela m'attriste effectivement de faire face à tous les déchets que les gens jettent partout ».

Trouvant l'activité intéressante et importante pour l'avenir, le club des Petits Journalistes profite de l'occasion pour vous faire prendre conscience que tous et toutes doivent faire leur part et cesser de polluer l'environnement. Jetez vos déchets dans la poubelle, ou encore mieux, recyclez-les.

Un grand merci à tous nos lecteurs !



LA LÉGENDE DE LA SIRÈNE



Danika Depot-Bernier,
11 ans
6e année d'immersion.
École St-Joseph

Un jour, un capitaine de bateau a vu une affiche sur laquelle était écrit « Capturez la sirène et vous allez devenir millionnaire ». Alors, le capitaine alla prévenir les trois matelots et les deux plongeurs leur disent tout ce qu'il avait lu, mot par mot. Les membres de l'équipage se sont regardés et se sont dit qu'ils étaient d'accord pour capturer la sirène.

Le lendemain matin, l'équipe était prête à partir. Après quelques heures de recherche en mer, le capitaine a demandé aux deux plongeurs s'ils voyaient la sirène quelque part. « Non, on ne l'a pas vu », répondirent-ils. Ils avaient cherché la sirène toute la journée.

Pendant la nuit, l'équipe a entendu un bruit comme du caoutchouc mouillé qui frotte sur du bois. Alors, le capitaine a demandé au premier plongeur d'aller voir ce que c'était. Deux minutes plus tard, il entendit un bruit comme si on jetait quelque chose dans l'eau. Le lendemain matin, ils ont cherché partout pour essayer de trouver le plongeur disparu, mais ils ne l'ont jamais retrouvé.

Chaque nuit, il se passait la même chose jusqu'à ce que le dernier matelot disparaisse à son tour. Il ne restait plus que le capitaine du bateau… Comme le capitaine ne savait pas ce qui était arrivé à son équipage. Il dit : « Demain je rentre au village ». Mais, pendant la nuit, le capitaine a entendu le même bruit de caoutchouc mouillé. Il alla donc voir ce que c'était. Deux minutes plus tard, on entendit quelque chose tomber dans l'eau et le capitaine disparu à son tour. Personne n'a revu le capitaine et son équipage.

La légende dit qu'ils sont tous morts parce qu'ils ont voulu capturer la sirène pour devenir millionnaires. La sirène aurait de très longs ongles, de longs cheveux noirs, une queue gris foncé, un corps gris pâle et des yeux rouges. Elle se cache sur les bateaux, grafigne le visage des personnes qui veulent l'attraper, les tue et les jette par-dessus bord. Si vous êtes à bord d'un bateau la nuit et que vous entendez un bruit bizarre, faites attention, vous serez peut-être la prochaine victime de la sirène…

Tournois de volley-ball

Les jeunes volleyeurs de l'École Allain St-Cyr se surpassent



Photo : Martin Rourke

L'équipe championne des 6e année et moins et chez les filles avec leur bannière. À l'arrière, Nipi Kadjulik-diPizzo et Yasmine Abdelmegid. À l'avant, Camille Rourke, Jessica Roy, Rama Jalil Aga et Marie-Laurence Desaulniers.

Nicolas Bussières

L'École Allain St-Cyr et le volley-ball ne font qu'un par les temps qui courent alors que les différents tournois se succèdent pour les jeunes.

Lors du tournoi *Junior Spike It* qui se déroulait la semaine dernière dans différentes écoles de Yellowknife, les groupes de 6e année et moins de l'école francophone ont remporté la première place autant chez les garçons que les filles.

Les deux équipes ont remporté tous leurs matchs, sauf un en ronde préliminaire, pour se voir décerner la bannière réservée aux champions. Il s'agissait d'un troisième titre en quatre ans pour les garçons dans cette catégorie alors que les filles l'emportaient pour la première fois après quelques médailles d'argent.

Les joueuses Nipi Kadjulik-diPizzo et Jessica Roy ont déclaré avoir bien aimé l'expérience et être très fières de leur performance. De son côté, Yasmine Abdelmegid a été nommée joueuse la plus utile du tournoi. Camille Rourke, Marie-Laurence Desaulniers et Rama Jalil Aga complétaient l'équipe alors que Heather Bilodeau agissait comme entraîneure.

L'équipe championne des garçons était quant à elle composée de Casey McMullen, Philip Careen, MacKinley Moore, Marc-André Binette, Matthew Brien, Austin Smith, Rémi Desbiens et Bryan Tuyishime. Yvonne Careen était l'entraîneure.

L'École Allain St-Cyr étaient aussi représentée par deux autres équipes lors de ce tournoi. Les 8e année chez les garçons ont été défaits lors de la finale consolation alors que les 8e année chez les filles ont été vaincues en quart de finale. On retrouvait une dizaine d'équipes dans chaque catégorie.

L'enseignante de 2e et 3e année, Isabelle Cormier-Richard, signale que les jeunes ont pris part à de nombreuses pratiques depuis un mois afin de bien se préparer à ce tournoi.

Une équipe de l'École Boréale a aussi participé à la compétition de Yellowknife, soit les 8e année chez les filles. Les jeunes volleyeuses de Hay River ont offert une belle performance alors qu'ils ont remporté la médaille d'argent. « Nous avons joué sept matchs en tout. En fait, nous avons perdu notre premier match et la finale. Nous avons gagné cinq matchs d'affilés. C'était vraiment une surprise. Le match le plus difficile pour moi était la demi-finale contre William Mac, car je jouais contre beaucoup de mes amis que je connais par les autres sports », a confié la jeune Désirée Boulanger-Rowe, de l'École Boréale.

C'est maintenant au tour des plus vieux de démontrer leur talent en volley-ball alors qu'un tournoi du même type se déroule jusqu'au 4 novembre. L'École Allain St-Cyr sera représentée par une équipe de filles et une autre de garçons dans la catégorie des 12e année et moins.



Photo : Martin Rourke

Nipi Kadjulik-diPizzo retourne brillamment un service de l'équipe adverse.

Mini volley-ball

Trois enseignants francophones de Yellowknife ont aussi pris l'initiative d'organiser un tournoi de mini volley-ball, le 30 octobre dernier, à l'école J.H. Sissons. Ce tournoi particulier regroupait des équipes formées d'élèves de 4e, 5e et 6e année des écoles Sissons, St-Cyr et St-Joseph.

À la différence du volley-ball régulier, le mini volley-ball ne prévoit que quatre joueurs sur un terrain de plus petite dimension et avec un filet moins élevé. De plus, suite à la réception du service, le joueur peut attraper le ballon pour ensuite faire une passe.

C'est les enseignants Stéphane Sévigny (École Sissons) et Martin Deschênes (École Allain St-Cyr) qui ont tenté l'expérience pour une première fois l'an dernier. Ce dernier explique que les règlements ont été modifiés pour rendre le sport plus facile pour les jeunes. Eugène Roach de l'École St-Joseph s'est joint à eux cette année en présentant deux équipes de son école.

À noter que le quatuor de l'École Allain St-Cyr, formé de Katia Lariviere, Brian Tuyishime, Marc-André Binette et MacKinley Moore, a remporté ses quatre matchs pour remporter les grands honneurs du tournoi.

Avec la collaboration de Maxence Jaillet



Photo : Nicolas Bussières

Le quatuor de l'école Allain St-Cyr se prépare mentalement pour son match de finale au tournoi de mini volley-ball qui avait lieu à l'école Sissons. De gauche à droite, MacKinley Moore, Katia Larivière, Bryan Tuyishime et Marc-André Binette.



Photo : Paloma Mendoza

La soirée d'Halloween du 27 octobre dernier organisée par l'Association franco-culturelle de Yellowknife a donné droit à toute une panoplie de costumes. Déjà en début de soirée, les gens étaient nombreux, comme on peut le voir sur la photo, mais la fête a littéralement pris son envol plus tard alors qu'une quarantaine de personnes au total se sont présentées à la maison Laurent Leroux et ont dansé ardemment sous la musique du disque-jockey Rudy Desjardins.

Restauration à la mine Giant

En attendant une nouvelle technologie

Différents intervenants s'entendent pour dire que la congélation demeure la meilleure solution à l'heure actuelle, mais espèrent des innovations dans le futur.

Nicolas Bussières

Bien que le procédé de la congélation retenu à la mine Giant implique une stabilisation et non un nettoyage des matières dangereuses, les différents intervenants interrogés par *L'Aquilon* s'entendent pour dire qu'il s'agit de la meilleure solution dans le contexte actuel.

Du moins, c'est ce qu'ils prônent en attendant la venue de nouvelles technologies dans l'assainissement de mines à haut taux de contamination…

« J'assume que si [le nettoyage] avait été possible, ça l'aurait été fait », a confié Bob Bromley, le nouveau député de la circonscription de Weledeh sur laquelle se trouve le site de l'ancienne mine Giant à Yellowknife.

« C'est certainement la volonté de la population de voir ce site nettoyé plutôt que juste stabilisé. Il faut espérer que ça reste le but et qu'ils vont continuer à regarder intensément pour des options de nettoyage. Mais techniquement pour l'instant, je ne pense pas qu'ils puissent le faire », a-t-il continué.



Walt Humphries, de la *NWT Mining Heritage Society*, a suivi le dossier de la restauration de la mine depuis les débuts. Lui aussi est d'avis que la congélation reste la meilleure méthode pour l'instant.

« Beaucoup de gens ont eu la chance de présenter une meilleure façon et personne n'est arrivé avec un programme qui pourrait mieux maîtriser cette matière. Pour avoir assisté à toutes les rencontres et entendu toutes les options, je pense qu'ils ont choisi la meilleure. […] Mais ça n'exclut pas que si une nouvelle technologie arrive d'ici 10 ans, d'ici 50 ans, ils pourront l'utiliser », a souligné M. Humphries.

Celui qui réside Yellowknife depuis 30 ans est conscient que le défi de l'assainissement de la mine Giant est colossal. « Ce serait bien de tout faire disparaître, mais nous ne pouvons pas. Pour l'instant, si on essaye de déranger [l'arsenic], ça pourrait ouvrir la voie à encore plus de problèmes», a-t-il noté.

Le maire de Yellowknife, Gordon Van Tighem, insiste sur les nombreuses démarches qui ont été faites depuis plus de trois ans pour assurer une certaine transparence dans la population avec notamment la création de l'Alliance communautaire de la mine Giant. Ce regroupement a été grandement impliqué dans la mise en place du plan de restauration, affirme-t-il.

Bien que le maire privilégie pour l'instant la méthode de la congélation de la poussière de trioxyde d'arsenic, il n'écarte pas des percées technologiques qui pourraient engendrer un changement de cap. « C'est pas nécessairement une décision finale, mais c'est une façon de maintenir le tout sécuritaire en attendant qu'un autre moyen soit inventé dans le futur », a-t-il raconté.

M. Van Tighem rappelle que le plan adopté par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC) est le fruit de plusieurs années de révision et a tenu compte des recommandations d'experts internationaux. Il fait ainsi allusion au Comité indépendant d'évaluation par les pairs formé par le MAINC et qui regroupait neuf spécialistes, notamment dans les domaines de la géotechnique, de la minéralurgie, de la toxicologie ou de l'hydrogéologie.

Rappelons que le MAINC a fait la semaine dernière une demande de permis d'utilisation des eaux à l'Office des terres et des eaux de la vallée du MacKenzie pour appliquer son plan de restauration de la mine Giant, fortement contaminée après plus de 50 ans d'exploitation.

Le plan qui prévoit la congélation de l'arsenic et autres matières contaminées dans des chambres souterraines devrait être terminé après dix ans. Il sera suivi d'une période indéfinie de surveillance.

Le plan exigera notamment la démolition de tous les bâtiments contaminés, l'élimination des chemins miniers, un réalignement de la route 4 qui passe dans le secteur, un traitement intensif de la rivière Baker, le recouvrement des zones de confinement de résidus et de boues, le remblaiement d'une des fosses à ciel ouvert en vue de l'installation du système de congélation et l'aménagement d'une usine de traitement des eaux. De plus, les zones comportant des déchets dangereux et quelques fosses devront être clôturées.

Assemblée générale annuelle de l'AFDM

Un bilan satisfaisant

Richard Létourneau accepte d'occuper le poste de président en permanence.

Nicolas Bussières

L'Association des francophones du delta de Mackenzie (AFDM) a dressé un bilan satisfaisant autant sur le plan financier que de ses activités lors de son Assemblée générale annuelle (AGA) qui avait lieu le 30 octobre.

« Ça été une bonne année financière », a raconté Marie Coderre, agente de développement à l'AFDM. Celle-ci indique que l'organisme a présenté un budget équilibré tout en évitant d'afficher des surplus, ce qui répond à la mission d'un organisme à but non lucratif. « C'est le but de la chose. Si on accumule des surplus avec les années, c'est dangereux [de perdre les subventions de Patrimoine Canadien », explique-t-elle.

L'AGA a aussi été l'occasion de faire un retour sur les activités de la dernière année. Il a notamment été question du grand succès du souper homard qui a eu lieu en mai et qui a attiré plus d'une centaine de personnes. Il est facile de deviner que l'Association reviendra avec cette activité en 2008.

On a aussi discuté des autres activités qui ont eu lieu et celles à privilégier pour la prochaine année. « Pour la cabane à sucre, on aimerait ça aller dans différentes communautés autour qui sont accessibles par route comme Aklavik ou Tuktoyaktuk. On aimerait ça jumeler la cabane à sucre avec les différents jamborees qui se déroulent dans les communautés », a signalé l'agente de développement, qui rappelle que l'AFDN, comme le dit son nom, doit représenter tous les francophones du delta du MacKenzie et pas seulement ceux d'Inuvik.

Parmi les autres activités qu'on veut poursuivre, on retrouve les soirées ciné-clubs, où un film francophone sera présenté à chaque mois. L'AFDM vise d'ailleurs à refaire une entente avec le Café Galerie afin d'y diffuser ses films comme c'était le cas il y a deux ans, les soirées cinéma au local de l'Association n'ayant pas le même cachet que dans un café.

Le regroupement francophone veut aussi revenir pour la prochaine année avec le souper des rois qui avait été organisé pour une première fois en janvier dernier et qui avait été une belle réussite. Les dîners mensuels en français et le rallye motoneige seront également de retour. Par ailleurs, l'AFDM va continuer de présenter différentes activités lors de la Semaine de la francophonie au mois de mars.

L'AFDM vise aussi à développer un plus grand partenariat avec les programmes d'immersion francophone de l'école primaire d'Inuvik. « On aimerait ça pouvoir offrir des formations de francisation pour les parents anglophones à l'école SAM parce que, souvent, les étudiants qui sont en immersion, leurs parents sont anglophones et ils peuvent pas les soutenir dans leurs devoirs. On aimerait leur donner des outils pour qu'ils puissent aider leurs enfants », indique Marie Coderre.

Il a aussi été convenu de faire une demande à Patrimoine Canadien pour doubler le nombre d'heures de l'agent de développement de l'AFDM pour l'année financière 2008-2009. L'employé serait donc rémunéré en fonction d'un horaire de 20 heures/semaine au lieu des 10 heures comme c'est le cas actuellement. Cela permettrait à l'agent de développement de planifier plus efficacement les différentes activités.

L'AGA a aussi permis de nommer les différentes personnes qui siégeront sur le conseil d'administration (CA) de l'AFDM pour la prochaine année. Richard Létourneau, qui avait accepté le poste de président par intérim suite au départ de Claude Gervais en cour d'année, sera le président. André Church a été nommé vice-président alors que Hugo Prud'Homme agira à titre de trésorier. Les administratrices seront Geneviève Rondeau, Élise Décarie-Jean et Linda Bélanger. C'est Rachelle Kingsler qui continuera de représenter l'AFDM au sein du CA de la Fédération franco-ténoise.

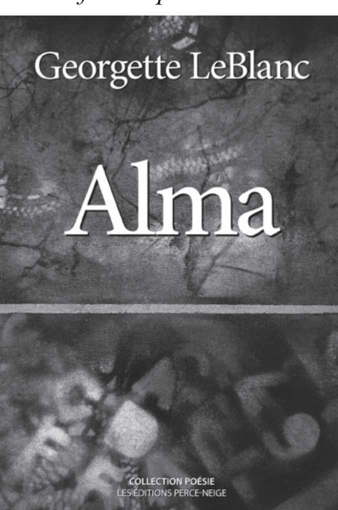
Littérature

Titre : *Alma*, un recueil de poésie de Georgette LeBlanc

Un recueil de poésie peut-il se lire comme un roman? Certainement. L'héroïne de ce recueil nous fait découvrir une vaste galerie de personnages qui gravitent autour d'elle, à commencer par Pierrot, son homme. Les effets de la Crise économique de 1929 et de la Seconde Guerre mondiale sur un petit village acadien dans les bois de la Baie Sainte-Marie sont décrits à travers les gestes quotidiens de cette femme qui se transforme de poème en poème. Écrit en langue acadienne de la Baie Sainte-Marie, ce premier recueil de Georgette LeBlanc démontre un savoir-faire d'une très grande finesse, une profonde analyse des sentiments humains et un respect absolu pour les mots. Déjà fort remarquée par le milieu littéraire, Georgette LeBlanc est lauréate du prestigieux Prix Félix-Leclerc 2007 et elle a été finaliste au Prix Émile-Nelligan 2007.

Native de Chicaben, en Nouvelle-Écosse, Georgette LeBlanc est danseuse et comédienne. Passionnée des histoires et de l'expérience acadiennes et cadiennes, elle a fait un doctorat en études francophones à l'Université de la Louisiane à Lafayette et enseigne maintenant à l'Université Sainte-Anne. Georgette LeBlanc vit en Louisiane et en Nouvelle-Écosse.

104 pages, Éditions Perce-Neige



*Trouvez ce livre chez votre libraire ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca ou au 1 888 320-8070.

COMMISSION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut

Adjoint aux indemnisations

(poste à durée déterminée d'un an), Yellowknife SR07/36

La Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut est à la recherche d'un adjoint aux indemnisations pour enregistrer rapidement et de façon efficace les codes d'indemnisation et effectuer les enquêtes initiales sur l'admissibilité à de nouvelles indemnisations. Les tâches comprennent la tenue des premières entrevues avec les travailleurs, les employeurs et/ou le personnel médical afin d'obtenir de l'information claire qui est nécessaire pour les premières indemnisations; gérer les réclamations lorsqu'il n'y a pas de perte de temps et les demandes ayant trait uniquement à l'aide médicale; répondre au téléphone et aux demandes d'information générale; calculer le taux d'indemnisation quotidien relatif aux réclamations pour perte de temps, s'occuper d'un système de rappel dans le but d'assurer une administration en temps opportun des dossiers et accomplir des tâches administratives générales.

Pour être considéré, le candidat doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires et d'un certificat postsecondaire en administration et deux ans d'expérience connexe dans le domaine du service à la clientèle, y compris une année d'expérience dans le domaine des transactions financières. Le candidat doit également posséder de solides compétences en communications interpersonnelles et en travail d'équipe, ainsi que des compétences analytiques, organisationnelles, informatiques et de gestion du temps. Au cas par cas, nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Le traitement initial varie entre 27,03 $ (soit environ 52 708 $ par année) et 30,65 $ l'heure (soit environ 59 768 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pendant six mois pour des postes semblables. Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Date limite : **le 16 novembre 2007**

Statisticien

(poste à durée déterminée d'un an), Yellowknife SR07/37

Relevant du directeur des communications et de l'information, vous devrez développer et mettre en œuvre des systèmes de présentation des statistiques. Le titulaire de ce poste de cadre fournit des services d'analyse à toutes les divisions de la Commission des accidents du travail et des agences externes.

Pour être considéré, le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire dans une discipline connexe et au moins deux ans d'expérience dans le domaine du service à la clientèle axé sur les finances ou l'évaluation. Le candidat doit également avoir une connaissance des procédures statistiques et des méthodes d'enquête et une solide connaissance de Microsoft Access et Excel. Le candidat choisi devra également posséder de solides compétences en communications, en analyse, en résolution de problèmes et dans le domaine de l'organisation.

Des compétences accrues en informatique et une capacité éprouvée à travailler efficacement avec une équipe multidisciplinaire avec peu de supervision sont également exigées. Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.

Le traitement initial varie entre 37,47 $ (soit environ 73 067 $ par année) et 42,50 $ l'heure (soit environ 82 875 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

Date limite : **le 14 novembre 2007**

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae, en prenant soin d'inscrire le numéro de concours, à l'adresse suivante :

Commission des accidents du travail des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Section des ressources humaines
C.P. 8888, CST-5, Yellowknife NT X1A 2R3
Tél. : 1-800- 661-0792 ou 867-920-3888 (sans frais)
Fax : 1-866-277-3677 ou 867-873-4596 (sans frais)
Courriel : resumes@wcb.nt.ca

Vous pouvez vous procurer la description de travail de ces postes au www.wcb.nt.ca.

Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du Programme d'action positive, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.

L'employeur préconise un programme d'action positive et offre un milieu de travail à faible charge odorante.

Notre mission : Encourager la sécurité en milieu de travail et s'occuper des travailleurs blessés.




Agence des services communautaires Tlicho

Infirmière en santé communautaire

Behchoko, TNO

Deux postes à durée déterminée de six mois

Le traitement varie entre 39,21 $ et 44,48 $ l'heure (soit entre 76 460 $ et 86 736 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 928 $.

No du concours : 2007-27-5360
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée

Infirmière en santé communautaire

Whati, TNO

Poste à durée déterminée de six mois

Le traitement varie entre 39,21 $ et 44,48 $ l'heure (soit entre 76 460 $ et 86 736 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 11 562 $.

No du concours : 2007-27-5359
Date limite : ouvert jusqu'à ce qu'une candidate qualifiée soit trouvée

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



CONSEIL RÉGIONAL DE SANTÉ DE STANTON

Infirmière autorisée, Service de soins intensifs

Yellowknife, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 37,47 $ l'heure (soit environ 73 067 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 2 500 $.

No du concours : 2007-17-5358
Date limite : le 2 novembre 2007

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site Web : www.hr.gov.nt.ca/employment*



Travailleur en mieux-être communautaire

Réserve de Hay River, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,03 $ l'heure (soit environ 52 709 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 4 808 $.

No du concours : 2007-37-5356
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur en mieux-être communautaire

Fort Liard, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 27,03 $ l'heure (soit environ 52 709 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 664 $.

No du concours : 2007-37-5353
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Travailleur social communautaire, niveau III – Deux postes

Fort Liard, TNO

Poste à durée indéterminée

Le traitement initial est de 35,78 $ l'heure (soit environ 69 771 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 6 664 $.

No du concours : 2007-37-5354
Date limite : Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Faire parvenir sa candidature à l'adresse suivante :
Ministère des Ressources humaines, Service de recrutement du personnel paramédical, Édifice Laing, 2e étage, C.P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Fax : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

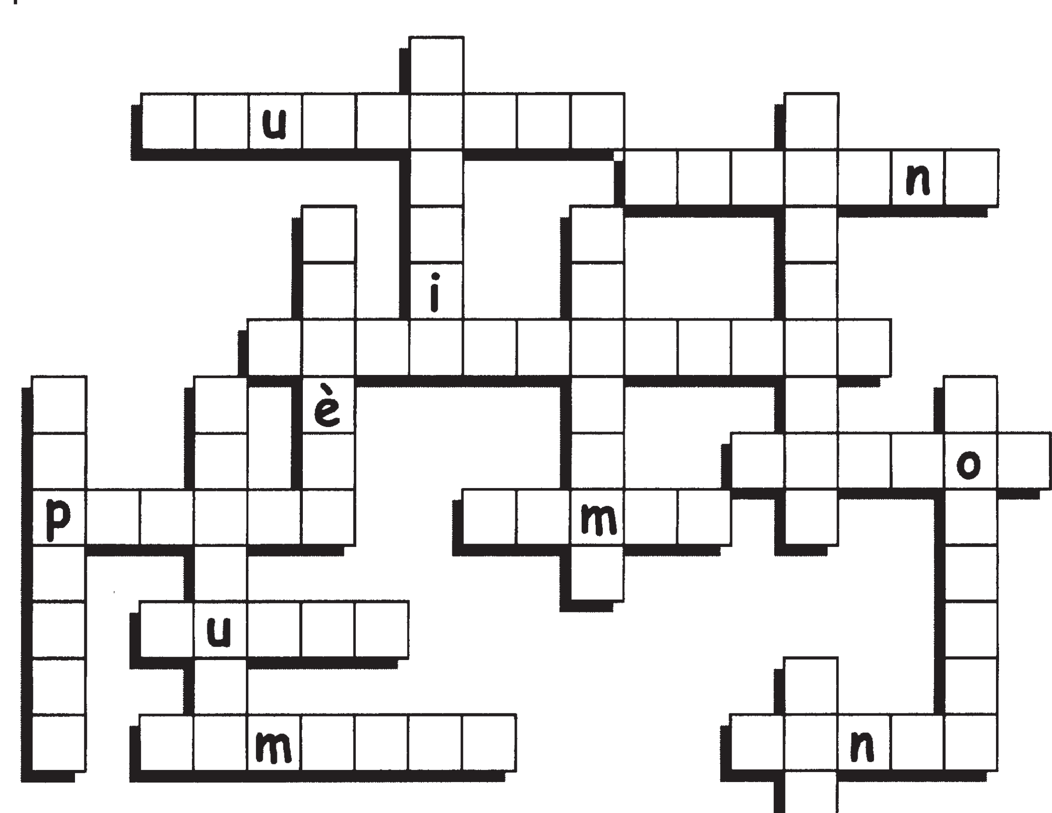
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles que nous conserverons pour des postes semblables.*
- *La vérification du casier judiciaire est une condition préalable à cet emploi. Le candidat qui a un casier judiciaire ne sera pas nécessairement exclu.*
- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme d'action positive du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'employés sous-classés.*
- *Nous prendrons en considération les demandes d'affectation provisoire.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, veuillez consulter le site web : www.hr.gov.nt.ca/employment*

Le Club de **Bicolo**

L'Halloween

❶ MOTS ENTRECROISÉS

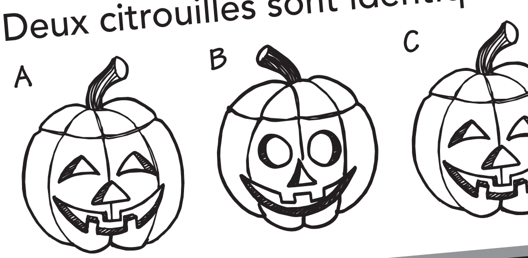
Écris chaque nom de personnage en bon endroit dans la grille. J'ai déjà placé quelques indices pour t'aider.

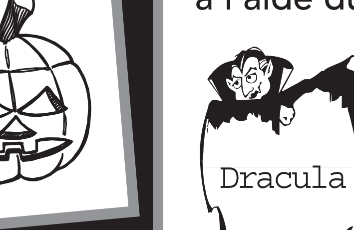


fée
génie
lutin
momie
dragon
Merlin
Pégase
sirène
Cupidon
Dracula
fantôme
licorne
monstre
vampire
sorcière
squelette
Frankenstein

❷ PAREIL PAS PAREIL

Deux citrouilles sont identiques, lesquelles?



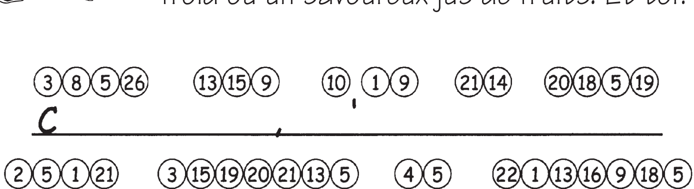


❸ CODE SECRET

Lis ce petit texte. Puis, décode son message à l'aide du code secret.

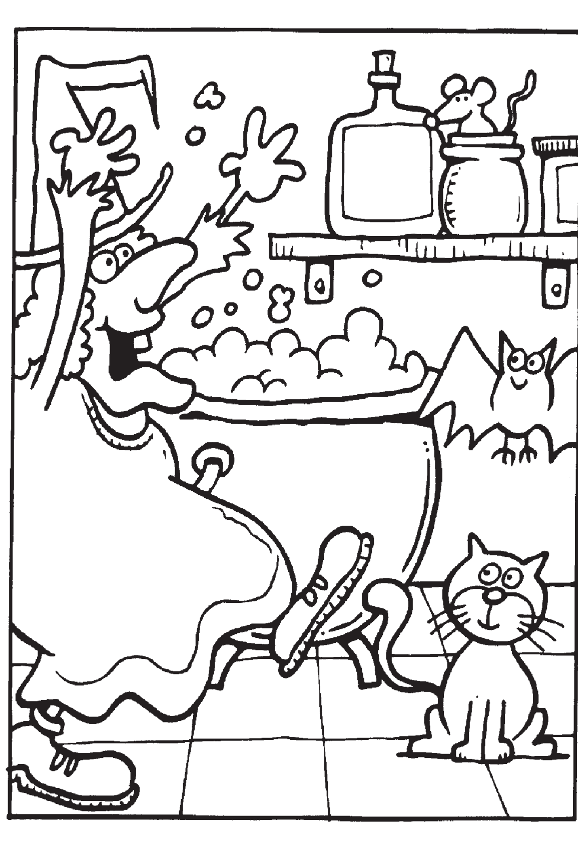
Dracula

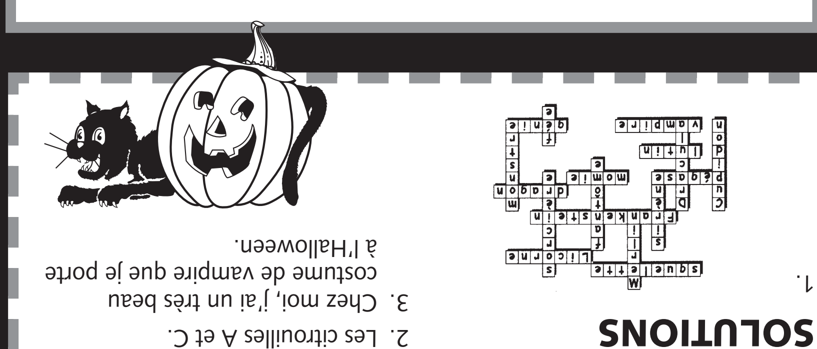
L'histoire du comte Dracula nous présente un vampire qui attendait la venue de la nuit pour sortir mordre le cou de ses victimes pour boire leur sang. Personnellement, ça ne m'intéresserait pas du tout de boire du sang. Je préfère un bon grand verre de lait froid ou un savoureux jus de fruits. Et toi?



1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
a	b	c	d	e	f	g	h	i	j	k	l	m
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
n	o	p	q	r	s	t	u	v	w	x	y	z

❹ COLORIE CE DESSIN





Petites annonces

À vendre

Crêperie à vendre 50,000$ centre-ville Kelowna CB création 2001, constante progression, grand potentiel, 40 places.
Contact 250-763-5151
letriskellrestaurant.com

Villas en Floride

Golfe du Mexique, 2 chambres à coucher toutes équipées, six personnes maximum. Piscines, jacuzzis, tennis. Bradenton, Floride 1-800-926-9255 mentionnez Code201 (spéciaux) shorewalk.com

Petites annonces

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1 800 267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.

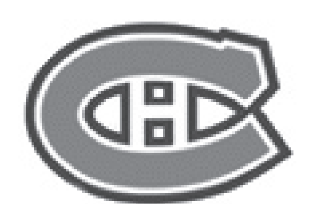
Les *Petites annonces* de L'Aquilon est un service communautaire offert gratuitement aux abonnés de L'Aquilon.

Pour nous joindre : Téléphone :
873-6603 (Yellowknife)
ou 875-0117 (Hay River)

aquilon@internorth.com

Le Canadien de Montréal

Un club qui bat de l'aile





Alain Bessette

Le Canadien de Montréal a remporté quatre de ses cinq derniers matchs. De plus, les défaites contre la Floride et Ottawa ont été des défaites honorables puisque l'équipe a offert de belles performances. Mais avant même la prestation embarrassante offerte contre Atlanta, il y avait des questions dans mon esprit quant aux performances des ailiers du Canadien.

Heureuse surprise cette année, le meilleur ailier du club est Alex Kovalev avec une production de 10 points (dont six buts) en 11 matchs. Son pourcentage d'efficacité dans ses tirs au but est impressionnant à 32 %. Il est cependant dans le rouge dans la colonne des +/- à –1.

Le deuxième de classe est Christopher Higgins qui totalise neuf points en 11 matchs (4 buts) et +2 dans son jeu à cinq contre cinq.

Mais là s'arrête notre bilan positif des ailiers.

Le pourcentage d'efficacité de Higgins est d'à peine 10 %. Michael Ryder n'a que cinq points en 11 matchs (seulement deux buts) et un pourcentage d'efficacité de 7 %.

On a assisté à plusieurs changements à l'aile gauche du trio de Kovalev depuis le début de la saison, et pour cause. Latendresse n'a que 3 points en 10 matchs (un seul but), un pourcentage d'efficacité de 10 % et est à –3.

Kostitsyn n'a que deux points en sept matchs et Grabovski 2 points en 8 matchs. En raison de ces statistiques, on peut comprendre qu'ils n'évoluent plus sur le deuxième trio, quand ils ne sont pas simplement laissés hors de l'alignement.

Je n'ai donc pas été surpris lors du match contre Atlanta de voir Guy Carbonneau chambarder les deux premiers trios, notamment en écartant Ryder et Latendresse pour y insérer Bégin et Dandenault. Il ne faut pas croire que Bégin et Dandenault ont des chances réelles de devenir des ailiers de premier plan; ce sont tout au plus de bons joueurs de troisième et quatrième trio. Mais cela a permis de lancer des messages clairs à deux ailiers dont les performances déçoivent.

La déception est plus importante dans le cas de Ryder. Après tout, Latendresse, à 20 ans, n'en est qu'à sa deuxième année dans la Ligue nationale alors que Ryder a été le meilleur buteur du club au cours des trois dernières saisons.

Certains seront peut-être étonnés de me voir dresser un tableau aussi sombre alors que le club présente une excellente fiche de 6 victoires, 2 défaites en temps réglementaire et 3 défaites en temps supplémentaires et qu'ils viennent d'obtenir neuf points au classement sur une possibilité de 10. La raison est simple : Kovalev n'a jamais été constant et je ne peux éviter de croire qu'il connaîtra bientôt une baisse de régime et que le club aura besoin d'une bonne prestation des autres ailiers

Résultats

16 oct. Floride 2 - Mtl 1 (TB)
18 oct. Ottawa 4 - Mtl 3
20 oct. Mtl 4 - Buffalo 2
22 oct. Mtl 6 - Boston 1
26 oct. Mtl 7 - Caroline 4
27 oct. Mtl 4 - Pittsburgh 3 (TB)
30 oct. Atlanta 3 – Mtl 2 (TB)
TB: Tirs de barrage

Événement culturel à Fort Smith

Première présentation d'Aventure Grand Nord

Le marcheur solitaire du Nord canadien continue sa pause forcée à Fort Smith.

Maxence Jaillet

Le lundi 29 octobre, une trentaine de personnes se sont réunies au centre d'interprétation du parc national Wood Buffalo pour assister à la première présentation en diaporama de l'aventure en solitaire que mène le Français Fabien Docet depuis le début du mois de juillet dernier. Traverser le Nord du Canada à la marche en solitaire et sans assistance.

Plus de 260 photos, les commentaires de l'explorateur traduis en anglais, la présentation de son matériel de marche, des questions et l'intérêt suscité couronne une très belle soirée pour la communauté. C'est sous l'initiative d'une membre active de l'Association des francophones de Fort Smith (AFFS) que cet échange a pris forme. Geneviève Coté a pris à cœur la démarche de Fabien Docet et a voulu en faire profiter aux autres. Dans la foulée, France Dupéré, l'agente de développement de l'AFFS, ainsi que Parcs Canada, ont suivi dans l'organisation.

Au lendemain de cet échange, Fabien Docet explique qu'il a reçu un accueil tellement agréable à Fort Smith depuis qu'il est arrivé au début octobre, qu'il avait envie de faire quelque chose pour ces gens. « L'idée était séduisante, alors j'ai préparé un diaporama qui a servi de support à mes explications. J'ai parlé de la première partie de ce voyage parce que c'est là où j'en suis ». Alors l'audience a pu découvrir les trois premiers mois de cette aventure de 7000 km, avec le départ de Whitehorse, la traversée du *sentier du patrimoine Canol*, la faune des montagnes du Nord, le fleuve Mackenzie et les paysages sublimes des deux territoires. « La soirée était très sympa, commente-t-il, et le fait de le faire dans un centre de Parcs Canada avait une symbolique pour moi. D'ailleurs, certains membres du personnel et des trappeurs vont m'aider à bien établir ma feuille de route pour me rendre à Churchill.»

Fabien est en effet en attente à Fort Smith. Pour lui il ne fait pas assez froid en cette fin d'octobre, car pour continuer son aventure il doit attendre le gel pour que son traîneau pour ski de fond (pulka) voyage sur les lacs et la forêt boréale qui le séparent de sa prochaine étape. Pour l'instant, il attend le matériel de son expédition, car son départ se fera sûrement au mois de décembre, alors il en profite pour découvrir les gens, la nature avoisinante et pour se reposer. C'est seulement dans quelques semaines qu'il recommencera à s'entraîner. Pour suivre son aventure : www.aventuregrandnord.fr.

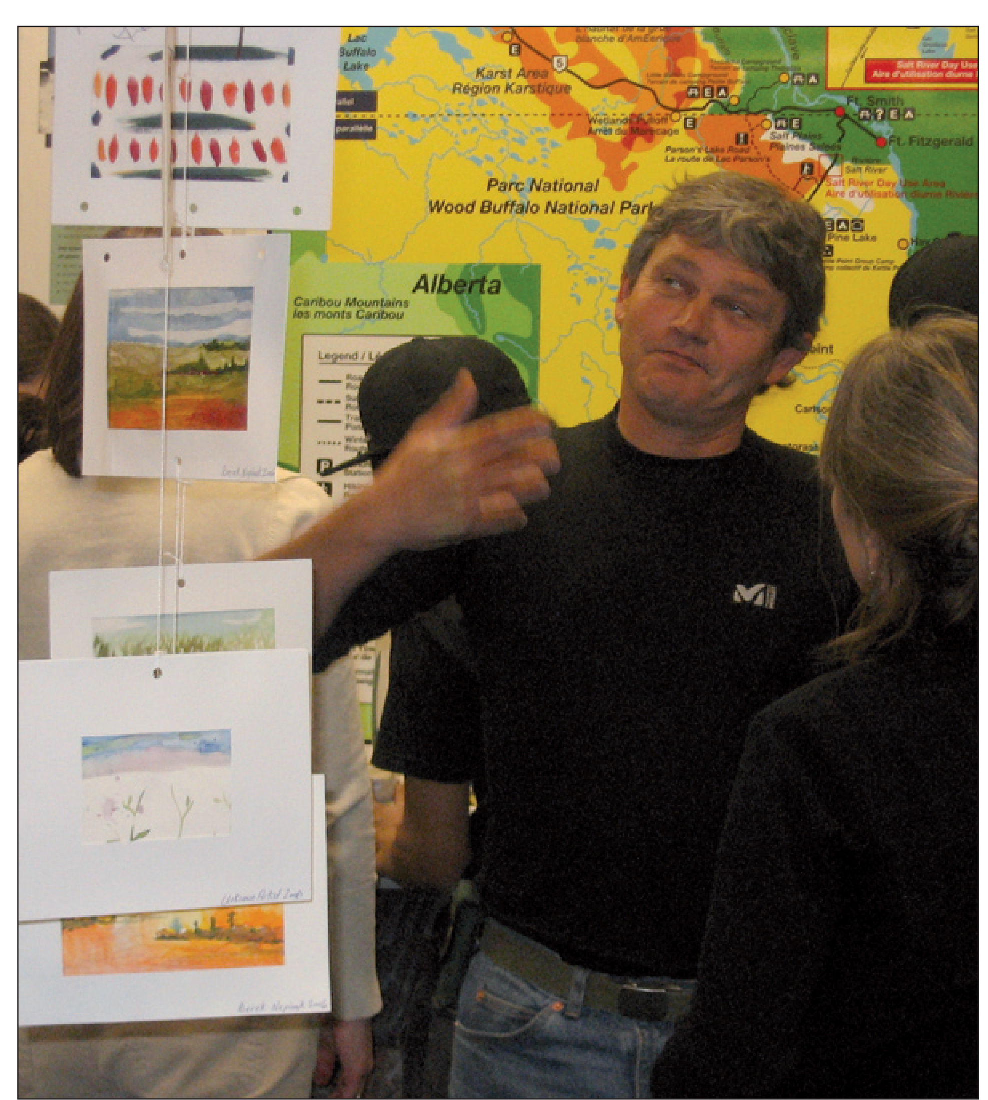
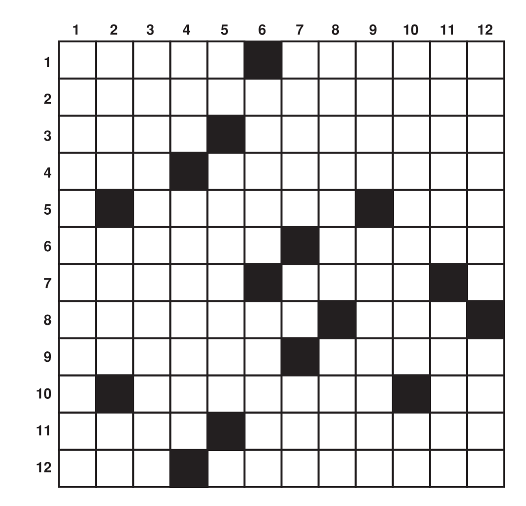


Photo : France Dupéré



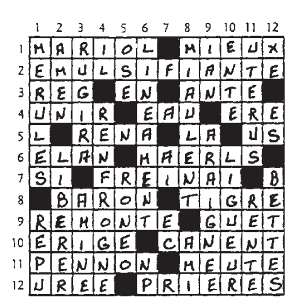
PROBLÈME NO 984



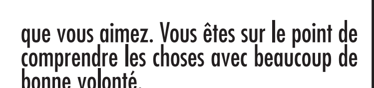
HORIZONTALEMENT
1- Prénom et nom d'un ancien directeur général du Canadien de Montréal, surnommé le Sénateur.
2- Crainte obsédante de rougir en public.
3- Année d'âge. – Vérité d'évidence, banale, sans portée.
4- Trois fois. – Exagères, vas trop loin.
5- Réparti, divisé en lots. – Que l'on doit (pl.).
6- Exercice d'un droit en justice. – Bramer.
7- Avariés, pourris. – Il entoure quelquefois le soleil.
8- Allongera. – Personnel.
9- Possessif. – Ce qui donne entière satisfaction.
10- Vin grec résiné. – Doublé.
11- Remuées. – Drôle, amusant.
12- Acquis. – Grandes corbeilles d'osier à deux anses.

VERTICALEMENT
1- Période de soixante-dix jours avant Pâques ouverte par ce dimanche.
2- Port des États-Unis en Pennsylvanie. – Apprêt qui rend les étoffes plus lustrées. – Doublée.
3- Marchandes qui vendaient surtout du sel.
4- La chaloupe n'est pas nécessaire pour y arriver. – Dans une charpente métallique, barres reliant les pannes entre elles pour prévenir le flambage.
5- Conjonction. – Ferment, bouchent.
6- Empereur romain en 69. – Résida quelque part.
7- Poisson abondant dans la Manche. – Interjection. – Atome.
8- Abasourdira, étourdira. – Sur la croix.
9- Être témoin. – Règle graduée.
10- Chacune des petites chapelles attenantes à l'abside. – Altesse royale.
11- Poète sans inspiration. – Normale.
12- Divinités féminines. – Mariages.

RÉPONSE DU NO 983



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	R	I	O	L	■	M	I	E	U	X
2	E	M	U	L	S	I	F	I	A	N	T	E
3	R	E	G	■	E	N	■	A	N	T	E	■
4	U	N	I	R	■	E	A	U	■	E	R	E
5	L	■	R	E	N	A	■	L	A	■	U	S
6	E	L	A	N	■	M	A	E	R	L	S	■
7	S	I	■	F	R	E	I	N	A	I	■	B
8	■	B	A	R	O	N	■	T	I	G	R	E
9	R	E	M	O	N	T	E	■	G	U	E	T
10	E	R	I	G	E	■	C	A	N	E	N	T
11	P	E	N	N	O	N	■	M	E	U	T	E
12	U	R	E	E	■	P	R	I	E	R	E	S



SEMAINE DU 4 AU 10 NOVEMBRE 2007

ANNIVERSAIRES :
5 novembre VIVIAN LEIGH (Scorpion-Bœuf)
8 novembre ALAIN DELON (Scorpion-Sanglier)



BÉLIER
Vous commencez un cycle pendant lequel vous vivrez des choses avec beaucoup de bonheur. Vous serez capable de mieux vous défendre. Vous aurez l'impression que tout sera extraordinairement bon à votre égard.



TAUREAU
Vous êtes dans une période qui demande beaucoup de lucidité. La planète Pluton vous apporte beaucoup au plan humain. Vous êtes sérieux et vous recherchez ce qui est vrai. Ne vous en faites pas trop.



GÉMEAUX
Vous êtes populaire. Vous êtes aimé dans le milieu de votre travail. Vous savez agir avec beaucoup de bonne volonté. Vous allez vers du succès.



CANCER
Vous ne devez pas vous fier à n'importe qui. Vous devez être vigilant dans le choix de vos amis. Vous êtes capable de mieux savoir agir lorsqu'il s'agit de votre honnêteté.



LION
Vous avez besoin de changer plusieurs choses dans votre organisation de vie. Cela vous demande beaucoup d'efforts. Vous allez vers des choses qui vous feront voir votre existence d'une manière nouvelle.



VIERGE
Vous avez besoin que l'on soit noble à votre égard. Vous aimez être capable de mieux accorder de l'importance aux gens que vous aimez. Vous êtes sur le point de comprendre les choses avec beaucoup de bonne volonté.



BALANCE
Vous voulez que l'on soit attentif à ce que vous dites. La planète Jupiter vous apporte une meilleure capacité de vous faire comprendre. Vous allez vers des situations où tout prendra un sens nouveau.

Scorpion

SCORPION
Vous désirez être en accord avec les gens que vous aimez. Cependant, vous ne voulez pas dire des choses que vous ne ressentez pas. Vous allez vers des situations où votre famille aura beaucoup d'importance pour vous.



SAGITTAIRE
Vous avez besoin d'être bien avec la personne que vous aimez. Vous aurez à discuter de plusieurs choses au plan monétaire. Cela vous apportera de la sérénité.

Capricorne

CAPRICORNE
Vous êtes sûr de vous. Vous allez vers des situations où tout ce que vous faites sera apprécié. Vous êtes dans une période qui demande une grande disponibilité sur tous les plans.

Verseau

VERSEAU
Vous pouvez arriver à mieux vous faire accepter au plan de votre vie professionnelle, surtout si vous commencez un nouveau travail. Vous avez besoin que les gens voient les efforts que vous faites pour être digne de confiance.




POISSONS
Vous pouvez voir les choses d'une manière extraordinaire. Cependant, vous êtes placé devant de grandes situations où vos choix auront un impact immense sur votre vie.